



Préavis sur les comptes de l'exercice 2011

Commentaires et explications

L'**excédent de recettes de l'exercice 2011** se monte à **CHF 1'828.84**. Malgré une bonne maîtrise des coûts, relevons que les principaux dépassements correspondent aux activités qui sont en augmentations (séances internes et externes), aux honoraires juridiques pour la plate-forme parascolaire (chf 15'660.-), à la sortie exceptionnelle avec la CGN (chf 17'546.-) et au réajustement des vacations. Le comité a siégé à huit reprises et le bureau a tenu vingt-deux séances, sans compter les nombreuses séances de représentation ou de travail (plate-forme, groupes de travail intra et extramuros).

Comptes de fonctionnement

Les comparaisons des comptes par ligne deviennent difficiles en raison des réorganisations successives du plan comptable dans le but d'avoir une plus grande transparence. Il convient donc de relever les montants totaux, pour cet exercice de « transition ».

Les vacations ont été distribuées et séparées entre les activités du Bureau, du Comité et des groupes de travail entre les comptes 3002 et 3003. Il en va de même pour les remboursements par des tiers (par exemple les comptes 101.4230 et 210.4320). Il faut relever que les membres du comité ne facturant pas leurs frais, ceux-ci sont comptabilisés mais décomptés comme dons.

Le **total des charges** pour 2011 se monte à **CHF 210'914.20** (contre CHF 209'650.- budgété) et CHF 186'176.65 pour les comptes 2010 soit une augmentation de 13.3%.

Commentaires de détails sur les postes suivants :

- Les frais annexes doublent et représentent les remerciements aux membres sortants en fin de législature. Dépenses exceptionnelles suite au départ de notre présidente et de 3 membres du comité (101.3170).
- Les remboursements de tiers spécialement l'AVASAD et les actions spéciales comme Aubonne + compensent les coûts réels de nos activités dans ces groupes (102.4230). Ces montants traduisent l'important travail de nos membres dans les diverses commissions de l'Etat et des groupes de travail.
- Les charges salariales étaient sous évaluées ne tenant pas compte du changement de secrétaire assuré selon son âge pour l'AVS et la LPP.
- Les honoraires et frais d'expertise comprennent les notes de notre conseil dans le cadre de la plate-forme Parascolaire pour un montant de CHF 15'660.-.

- Le compte 110.3189 est compensé par celui du salaire de secrétaire. La mise en retraite de la titulaire laissait supposer que les activités seraient intégrées par le comité. L'engagement d'une mémorialiste a contredit cette option.
- Les comptes 110.3101 et 3102 reflètent les frais de recrutement et de mise au concours dans la presse ainsi que nos actions ponctuelles Aubonne +.

Les recettes sont moins importantes que celles budgétées, elles se montent à **CHF 208'261.99** contre **CHF 210'550.- budgétées**. Les cotisations des membres se montent à **CHF 208'311.-** contre **CHF 198'003.50 budgétée** soit **5,2% d'augmentation**. L'AdCV compte 66 communes au 31 décembre soit 87'688 habitants (+ 2'076)

La ventilation des recettes en regard des charges a déplacé les recettes du compte 210.4320 au 102.4230. Les recettes des activités externes représentent une année et demie de vacances et donc de travail au sein de l'Avasad, principalement.

Bilan

- Les **Passifs transitoires** se montent à CHF 2'550.- Le compte « créanciers » se monte lui à CHF 10'785.50
- La réserve générale (Fonds de réserve) reste à CHF 52'000.- .
- Le fonds de réserve « actions spéciales » de CHF 13'000.- n'a pas été utilisé. Il est augmenté de CHF 9'842.65 par le nouveau compte Postfinance qui a été créé pour pouvoir financer des actions ponctuelles comme des campagnes de votation (par exemple «Non au diktat... »).
- Les **Actifs** représentent une somme de CHF **108'784.44**
- Tous les fonds propres sont garantis par les liquidités.

Divers

La vérification a été effectuée par la Fiduciaire Sofiger à Gland en date du 2 février 2011.

Conclusions

- Vu le préavis sur les comptes 2011,
- Ouï les explications complémentaires,
- Attendu que l'approbation des comptes 2011 est inscrite à l'ordre du jour,

Le Comité propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2011 et de donner décharge au Comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011.

La Trésorière
Rosa Mischler

Le Secrétaire général
Michel Darbre